

tenue sous la présidence de Madame LEGUIN, assisté(e)
de Madame BARRERE et Madame BEAUCOURT, Conseillères
En présence de Monsieur FRINDEL, Rapporteur public
Madame DENORME, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 1900498	RAPPORTEURE: Madame Anne-Marie LEGUIN
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire Demande d'annuler la note de service N°12/2019 du 16/01/2019 portant mutation d'office de la requérante (dossier de fond)

Nom des parties

Demandeur	Madame X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD
Observateur	MINISTERE DE L'INTERIEUR

Représentants des parties

Madame X
M. le Préfet
Ministre

10 heures 00

02)	DOSSIER N° 2207555	RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision tacite en date du 27 juin 2022 par laquelle le commune de Lesquin a refusé le permis de construire concernant l'extension et la modernisation de l'aérogare de l'aéroport de Lille-Lesquin (PC059X et PC059X)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE AEROPORT DE LILLE	CABINET FRECHE & ASSOCIES (Cour)
Intervenant	SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT DE LILLE METROPOLE	CABINET OYAT (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LESQUIN	FARO & GOZLAN
	COMMUNE DE FRETIN	FARO & GOZLAN
Intervenant	COMMUNE DE BOUVINES	Maître COFFLARD Louis (Cour)
	COMMUNE D'ANSTAINING	Maître COFFLARD Louis (Cour)
	COMMUNE DE TRESSIN	Maître COFFLARD Louis (Cour)
	COMMUNE DE CHERENG	Maître COFFLARD Louis (Cour)
	COMMUNE DE GRUSON	Maître COFFLARD Louis (Cour)
	COMMUNE DE CYSOING	Maître COFFLARD Louis (Cour)
	COMMUNE DE SAINGHIN EN MELANTOIS	Maître COFFLARD Louis (Cour)
	COMMUNE DE TEMPLEMARS	Maître COFFLARD Louis (Cour)
	ASSOCIATION DE DEFENSE CONTRE LES NUISANCES AERIENNES	Maître COFFLARD Louis (Cour)
	COMMUNE DE TEMPLEUVE EN PEVELE	Maître COFFLARD Louis (Cour)
Observateur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

10 heures 00

03)	DOSSIER N° 2208409	RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté d'autorisation environnementale du préfet du Nord en date du 06 juillet 2022 relatif au projet de modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin sur le territoire des communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et Vendeville	
Demandeur	Nom des parties NON À L'AGRANDISSEMENT DE L'AEROPORT NORD NATURE ENVIRONNEMENT FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT HAUTS DE FRANCE	Représentants des parties FARO & GOZLAN FARO & GOZLAN FARO & GOZLAN
Défendeur	PREFECTURE DU NORD SOCIETE AEROPORT DE LILLE SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT DE LILLE METROPOLE	M. le Préfet CABINET FRECHE & ASSOCIES (Cour) CABINET OYAT (Cour)
04)	DOSSIER N° 2301712	RAPPORTEURE: Madame Pauline BEAUCOURT
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté en date du 30 décembre 2022 par lequel le maire de la commune de Fretin et Lesquin ont accordé un permis de construire concernant l'extension et la modernisation de l'aérogare de l'aéroport de Lille-Lesquin (uniquement article 6 et 7) (PC059X et PC059X)	
Demandeur	Nom des parties SOCIÉTÉ AÉROPORT DE LILLE	Représentants des parties CABINET FRECHE & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE FRETIN COMMUNE DE LESQUIN	FARO & GOZLAN FARO & GOZLAN
Observateur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2408336	RAPPORTEURE: Madame Dalva BARRERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la délibération du 28 juin 2024 par lequel la MEL approuve le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, en tant qu'elle classe la parcelle cadastrée B 7251, sise rue des fusillés à LOMME en SPA normal.	
Demandeur	Nom des parties TISSERIN IMMOBILIER	Représentants des parties EDIFICES AVOCATS (Cour)
Défendeur	METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	Président

10 heures 00

06)	DOSSIER N° 2408415	RAPPORTEURE: Madame Dalva BARRERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la délibération en date du 28 juin 2024 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, en tant qu'elle classe la parcelle AI n° 47 en terrain cultivé à protéger.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	INDIVISION DU PEAGE	EDIFICES AVOCATS (Cour)
Défendeur	METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	Président
07)	DOSSIER N° 2408286	RAPPORTEURE: Madame Dalva BARRERE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la délibération du 28 juin 2024 par laquelle la métropole européenne de Lille a approuvé la révision générale du plan local d'urbanisme intercommunal.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame X	Maître ROELS Justine
Défendeur	METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	Président
08)	DOSSIER N° 2304741	RAPPORTEURE: Madame Dalva BARRERE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 27 janvier 2023 par lequel le maire de Coutiches a accordé un permis de construire (PC059X) pour un carport avec l'installation d'un bungalow permettant d'accueillir une cuisine type friterie(vente à emporter), sis Route Nationale.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	CJL SEC MARAIS	SCP E. FORGEOIS & ASSOCIÉS (Cour)
	MAISONS CAR ET VER	SCP E. FORGEOIS & ASSOCIÉS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE COUTICHES	Maître DELGORGUE Juliette
	Monsieur X	Monsieur X

Arrêté le 14/09/2026
Le président du tribunal